



La separation des pouvoirs

Par **k_papa**, le **02/06/2011** à **21:35**

bonjour

y'a t-il une séparation des pouvoirs dans une démocratie directe?si oui pourquoi?si non pourquoi?

merci

Par **herve38940**, le **21/11/2012** à **19:37**

La démocratie directe est exercée par le peuple

Le peuple exerce directement le pouvoir constituant

Pouvoir constituant : intervient dans le but de créer ou de modifier le texte constitutionnel

Pouvoir constituant originaire : intervient pour créer une constitution

Pouvoir constitutionnel dérivé :Intervient dans le but de modifier un texte constitutionnel

Le peuple

- rend la justice
- designe les fonctionnaires
- conclut les traites